

Une École engagée pour le développement durable et la transition écologique

Jean-Michel Blanquer - 29/08/2019

L'éducation nationale est pleinement mobilisée dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité. La rentrée 2019 met pleinement en application ces objectifs. Les élèves sont appelés à être des acteurs majeurs de la transition écologique, et les écoles et établissements des lieux exemplaires de la protection de l'environnement.

Faire des élèves les acteurs du développement durable

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale

Des mesures ont été décidées à l'issue d'un dialogue entre le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et les lycéens. Plusieurs d'entre elles sont mises en œuvre dès la rentrée 2019.

Chaque école ou établissement aura un projet pérenne en faveur de la biodiversité (nichoirs, potagers, plantation d'arbres, etc.) d'ici à décembre 2019.

En septembre 2019, les collégiens et les lycéens éliront un éco-délégué par classe. Sa mission sera de :

- sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, tri des déchets de la classe) ;
- identifier les projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, lutter contre le gaspillage et promouvoir une action sur le territoire environnant l'établissement.

Tous ces projets doivent permettre aux écoles et aux établissements d'être à la fois les acteurs et les lieux effectifs de la transition écologique. C'est pourquoi ils sont invités à acquérir le label école/établissement en démarche globale de développement durable (E3D), détenu d'ores et déjà par 4 500 d'entre eux.

Les enjeux de développement durable sont intégrés dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle. La série STI2D du lycée professionnel est déjà la pointe avancée de cette nouvelle ambition.

Au moins une des trois séances annuelles des CAVL et du CNVL est consacrée au développement durable. Les élus lycéens sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette politique et participent à l'évaluation des projets élaborés par les éco-délégués dans les établissements. Désormais, les élus lycéens sont membres de droit des comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.

Les académies jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable en prenant appui sur les personnels d'enseignement, d'inspection et les personnels de direction, d'encadrement et d'éducation.

À la rentrée 2019, un prix école-verte 2030 est lancé pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées.

Durant l'année 2019-2020, une attention particulière sera portée à la mobilisation pour l'accueil du congrès mondial de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) et de la préparation de la Cop 15 sur la biodiversité qui aura lieu en octobre 2020.

La question environnementale au cœur des nouveaux programmes scolaires

Au lycée, les nouveaux programmes, qui entrent en vigueur à la rentrée 2019, font une place significative aux enjeux climatiques et environnementaux.

En seconde

Le programme de SVT permet aux élèves d'approfondir l'impact des activités humaines sur le milieu. En introduction du programme, il est clairement souligné que "les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques".

Le programme d'histoire géographie consacre un thème entier à la question environnementale : "Sociétés et environnements : des équilibres fragiles". Il invite les professeurs à étudier avec leurs élèves "le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé".

En première

En voie générale, l'enseignement scientifique, commun à tous les élèves, met en évidence le rôle de l'être humain dans la modification du climat.

L'enseignement moral et civique aborde les responsabilités individuelles et collectives pour les questions environnementales, ou la défense de l'environnement comme cause fédératrice.

L'introduction du programme d'histoire géographie, en voie professionnelle, souligne qu'"il s'agit d'un enseignement émancipateur et porteur de citoyenneté qui éclaire les grands défis du XXI^e siècle en particulier les défis liés à l'environnement et aux objectifs de développement durable.

En terminale (programme 2021-2022)

L'enseignement scientifique dispensé à tous les élèves est entièrement consacré aux enjeux climatiques :

- thème 1 : "science, climat et société" ;
- thème 2 : "le futur des énergies" ;
- thème 3 : "une histoire du vivant".

L'enseignement de spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prévoit un thème consacré à l'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire.

De plus, en langues vivantes, l'enseignement commun et de spécialité de 1^{re} et de T^{le} comprend un axe d'étude intitulé "Innovations scientifiques et responsabilité" qui interroge l'action de l'homme sur son environnement.



8 mesures pour l'éducation au développement durable

La compréhension des relations entre les questions environnementales, économiques, sociales et culturelles doit aider les élèves à mieux percevoir :

- l'interdépendance des sociétés humaines et du système Terre
- la nécessité de faire des choix informés et responsables et d'adopter des comportements qui tiennent compte de ces équilibres
- l'importance d'une solidarité à l'échelle mondiale



Objectif : agir en citoyens responsables



Mesure
1 Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, plantation d'arbres, nichoirs, compost, etc)



Mesure
2 Élire un éco-délégué par classe de collège et de lycée 



Mesure
3 Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable 



Mesure
4 Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable



Mesure
5 Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable 



Mesure
6 Étudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège 



Mesure
7 Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle



Mesure
8 Créer un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'Onu